



SAINT-DOLAY INFO

INFORMATION MUNICIPALE N°252

MARS 2018

CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 29 MARS 2018

Présents : 14

Absents excusés : Karine BERTHO qui donne pouvoir à Emmanuelle GONÇALVES
Claude LEVRAUD qui donne pouvoir à Nicolas GURIEC
Céline BAILLY qui donne pouvoir à Jacqueline MARTINO

Le quorum étant atteint, le Maire ouvre la séance à 20 h 00

Yves BERTHO est nommé secrétaire de séance.

Ordre du jour :

A- Approbation du compte-rendu du conseil municipal du jeudi 22 Février 2018.

B- DELIBERATIONS.

- 1- Compte Administratif 2017 Budget Principal.
- 2- Compte Administratif 2017 Budget Assainissement.
- 3- Approbation des comptes de gestion – Budget Principal.
- 4- Approbation des comptes de gestion – Budget Assainissement.
- 5- Affectation du résultat 2017 du Budget Principal.
- 6- Affectation du résultat 2017 du Budget Assainissement.
- 7- Vote des taux des taxes locales.
- 8- Budget Primitif 2018 du Budget Principal.
- 9- Budget Primitif 2018 du Budget Assainissement.
- 10- Avenant n°1 rue des Forges et rue de Cambony
- 11- Tarif camp bivouac – vacances de Pâques.
- 12- Etudes et mission annexes pour l'agrandissement et la rénovation de la salle des sports.
- 13- Mise en place du RIFSEEP (Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel).
- 14- Location de la maison d'habitation sise au 2 rue de Coueslan.
- 15- Avenant de transfert – Contrat de délégation de service public Nantaise des Eaux.
- 16- Révision des statuts du SDEM (Syndicat Départemental de l'Energie du Morbihan).
- 17- Echange de terrain et création d'une clôture.
- 18- Recrutement d'un saisonnier en CDD pour le service des espaces verts.

C- INFORMATION DIVERSES.

- 1- Proposition pour le changement de nom de l'ancien presbytère en « Résidence Le Frère ».
- 2- Organisation de la lutte contre les frelons asiatiques et les ragondins.
- 3- CAUE (Conseil d'Architecture, de l'Urbanisme et de l'Environnement) : exposition dans le hall de la mairie du 3 au 27 avril 2018.
- 4- Communauté de communes ARC SUD BRETAGNE : Inscriptions Transports scolaires.
- 5- Ouverture de la déchetterie du LIN.
- 6- Travaux rue de La Fouée par l'opérateur Free.
- 7- Journée citoyenne.
- 8- Association Claiomh Solais Harley-Davidson Club.
- 9- Inauguration du City Park

A- Approbation du compte-rendu du conseil municipal du jeudi 22 Février 2018.

Nicolas GURIEC fait remarquer sur le point D-6 du compte-rendu, que la réponse ne lui convient pas car, pour lui, les plans n'étaient pas à jour. M. le Maire lui répond qu'ils étaient à jour à quelques exceptions près.

Accord du conseil 15 voix pour et 2 abstentions.

B- DELIBERATIONS.

1- Compte Administratif 2017 Budget Principal.

Yves BERTHO présente le compte administratif 2017 du budget principal.

- Fonctionnement.

Recettes de fonctionnement	Dépenses de fonctionnement	Résultat de l'exercice	Report du résultat antérieur	Reste à réaliser	Résultat final
1 998 502,18 €	1 615 239,88 €	383 262,30 €	150 807,09 €		534 069,39 €

- Investissement.

Recettes d'investissement	Dépenses d'investissement	Résultat de l'exercice	Report du résultat antérieur	Reste à réaliser	Résultat final
542214,01 €	690 232 ,39 €	-148 018,38 €	-30 152,98 €	-427 726,92 €	-605 898,28 €

Après la lecture du compte administratif 2017, Monsieur le Maire rappelle qu'il y a eu 3 commissions finances, le 26/02/2018, le 14/03/2018 avec M. PLEVIN d'EFG Finances et le 22/03/2018 avec Mme DE VETTOR représentant la Direction des Finances Publiques de La Roche-Bernard.

Mme DE VETTOR a précisé que les résultats de gestion de la commune se sont nettement améliorés depuis 3 ans et sont bons. Les recettes de la commune en 2017 sont de 770 € de produits pour 610 € de charges par habitant. Le remboursement du capital de la dette a été de 77 €/habitant en 2017. La dette est de 658 € par habitant au 1 janvier 2018.

Actuellement 66,6% des 1323 foyers fiscaux (impôts sur le revenu) sont non imposables avec un revenu moyen fiscal de 21 233 € par an contre 23 982 € sur le territoire. La valeur du foncier bâti est 2 105 € à SAINT DOLAY contre 2 794 € sur le territoire.

Monsieur le Maire ayant quitté la salle, Yves BERTHO demande aux élus s'ils ont des questions et fait voter le Compte Administratif du budget principal.

Accord du conseil à l'unanimité soit 16 voix pour (M. le Maire est sorti)

2- Compte Administratif 2017 Budget Assainissement.

Yves présente le compte administratif du budget d'assainissement.

- Fonctionnement.

Recettes de fonctionnement	Dépenses de fonctionnement	Résultat de l'exercice
104 003,23 €	78 862,28 €	25 140,95 €

- Investissement.

Recettes d'investissement	Dépenses d'investissement	Résultat de l'exercice	Report du résultat antérieur	Reste à Réaliser	Résultat final
113020,50 €	119 387,55 €	- 6 367,05 €	- 25 933,87 €	1 058,70 €	-31 242,12 €

Monsieur le Maire ayant quitté la salle, Yves BERTHO demande aux élus s'ils ont des questions et fait voter le Compte Administratif du budget assainissement.

Accord du conseil à l'unanimité soit 16 voix pour (M. le Maire est sorti).

3- Approbation des comptes de gestion du Budget Principal.

Marie-Claire LOYER, Directrice Générale des Services, présente les comptes de gestion du budget principal fournis par la trésorerie, qui sont identiques aux comptes administratifs du budget principal de la commune.

Accord du conseil à l'unanimité.

4- Approbation des comptes de gestion – Budget Assainissement.

Marie-Claire LOYER, Directrice Générale des Services, présente les comptes de gestion du budget principal fournis par la trésorerie, qui sont identiques aux comptes administratifs du budget principal de la commune.

Accord du conseil à l'unanimité.

5- Affectation du résultat 2017 du Budget Principal.

Yves BERTHO propose l'affectation de la totalité du résultat de fonctionnement du budget principal en report d'investissement soit 534 069,39 €.

Accord du conseil à l'unanimité.

6- Affectation du résultat 2017 du Budget Assainissement.

Yves BERTHO propose l'affectation de la totalité du résultat de fonctionnement du budget assainissement en report d'investissement soit 25 140,95 €.

Accord du conseil à l'unanimité.

7- Vote des taux des taxes locales.

Le Maire propose suite à la commission finances du 06/03/2018, d'augmenter les taux de la taxe d'habitation et de la taxe sur le foncier bâti de 1% suivant tableau ci-dessous.

	Taux 2014	Taux 2015	Taux 2016	Taux 2017	Taux 2018
Taxe d'habitation	15,37%	15,60%	15,75%	15,90%	16,06%
Taxe foncière bâti	19,44%	19,73%	19,92%	20,10%	20,30%
Taxe foncière non bâti	51,48%	51,48%	51,48%	51,48%	51,48%

Accord du conseil à l'unanimité.

8- Budget Primitif 2018 du Budget Principal.

Avant la présentation du budget primitif du budget principal, M. le Maire fait les commentaires suivants :

- Un budget de fonctionnement qui reste stable.
- Un budget d'investissement « ambitieux et responsable » (environ 2,5 Millions d'euros).
- Un niveau d'investissement élevé, jamais atteint mais nécessaire pour réaliser la rénovation de la salle des sports.

Un endettement qui va augmenter d'environ d'un million d'euros soit 400 € /habitant. Un bilan 2018 et 2019 qu'il faudra assumer collectivement.

Une capacité d'investissement presque nulle en 2019 avec une CAF (Capacité d'Auto Financement) de 170 K€.

Les élections municipales de 2020, c'est demain, et le Maire ne souhaite pas être le seul à porter cette responsabilité de la dette.

Afin de ramener la dette à son niveau actuel, aucun gros investissement ne pourra être réalisé avant 2022/2023.

Yves BERTHO présente le budget primitif du budget principal 2018 qui s'équilibre en recettes et en dépenses à 1 930 000,00 € pour le fonctionnement et à 3 425 000,00 € pour l'investissement avec les écritures d'ordre.

- **Section fonctionnement.**

Dépenses		Recettes	
Chapitres	Valeur	Chapitres	Valeur
Charges générales	684 300 €	Résultat reporté	0
Charges du personnel	740 000 €	Produits des services	137 000 €
Dépenses imprévues	2 700 €	Impôts et taxes	943 440 €
Autres charges de gestion courante	217 000 €	Atténuation de charges	20 000 €
Charges financières	39 000 e	Dotations, subventions et participations	767 520 €
Dotations aux amortissements	3 000 €	Autres produits (Revenu des immeubles)	62 040 €
Charges exceptionnelles	4 000 €	Opérations d'ordre entre section	0
Atténuation de produits	68 000 €	Total	1 930 000 €
Virement à la section d'investissement	157 000 €		
Opérations d'ordre entre section	15 000 €		
Total	1 930 000 €		

- **Section investissement**

Dépenses		Recettes	
Chapitres	Valeur	Chapitres	Valeur
Déficit reporté	178 171,36 €	Virement de la section de fonctionnement	157 000 €
Remboursement du capital de la dette	526 000 €	Dotations, fonds divers et réserves	619 069,39 €
Opération d'ordre	0	Opération d'ordre	135 000 €
Equipement ALSH, école, service administratif et restaurant scolaire	46 000 €	Subventions d'investissement	993 157 €
matériel de voirie	113 400 €	Emprunts	1 520 773,61 €
Voie 2016 +aménagement rond-point	72 405,32 €	Total	3 425 000 €
Aménagement rues de Cambony et des Forges	270 000 €		
Complexe sportif	1 788 670 €		
PLU	55 000 €		
Rénovation presbytère + mise aux normes bâtiments	70 000 €		
Projet contrat territorial milieux aquatiques	43 700 €		
Eclairage public	60 000 €		
ZAC des Châtaigniers	60 000 €		
Divers	141 653,32 €		
Total	3 425 000 €		

Accord du conseil à l'unanimité.

9- Budget Primitif 2018 du Budget Assainissement.

Yves BERTHO présente le budget primitif du budget assainissement 2018 qui s'équilibre en recettes et en dépenses à 102 000,00 € pour le fonctionnement et à 220 300,00 € pour l'investissement.

Accord du conseil à l'unanimité.

10- Avenant n°1 rue des Forges et rue de Cambony

M. le Maire présente aux élus un avenant pour les travaux complémentaires dans les rues des Forges et de Cambony concernant le changement des regards d'assainissement, de tampons en fonte et l'ajout de bornes pour le rétrécissement de la chaussée. Le montant de cet avenant est de 4895,17 € HT. Le montant du marché global devient 295 835,41 € HT

Accord du conseil à l'unanimité.

11- Tarif camp bivouac – vacances de Pâques.

Emmanuelle GONÇALVES propose de fixer le tarif du « Bivouac pour les 10/15 ans pendant les vacances de Pâques à 45 € par enfant de SAINT-DOLAY et à 56,25 € pour les enfants extérieurs à la commune. Ce séjour itinérant en VTT organisé du 2 au 4 mai 2018, est à l'initiative des animateurs de CAMOËL, PENESTIN, NIVILLAC, PEAULE, MUZILLAC, DAMGAN et SAINT-DOLAY. Le séjour débutera à SAINT-DOLAY jusqu'à PEAULE en passant par NIVILLAC et en empruntant les sentiers VTT. Le nombre de participants pour la commune de SAINT-DOLAY est de 12 places.

Accord du conseil à l'unanimité.

12- Etudes et mission annexes pour l'agrandissement et la rénovation de la salle des sports.

M. le Maire informe les élus de la nécessité de recourir à des missions et études pour l'agrandissement et la rénovation de la salle des sports.

- Contrôle Technique : 3 entreprises ont répondu à la consultation et il est proposé de choisir la société la moins disante, APAVE pour un montant de 4 970 € HT.
- SPS (Sécurité et Protection de la Santé) : 4 entreprises ont répondu à la consultation et il est proposé de choisir la société la moins disante, ATAE pour un montant de 3 128 € HT.
- Etude de Sol : 4 entreprises ont répondu à la consultation et il est proposé de choisir la société la moins disante, GINGER pour un montant de 3 950 € HT.
- Plan Topographique : 2 entreprises ont répondu à la consultation et il est proposé de choisir la moins disante, Cabinet LE MEUR pour un montant de 630 € HT.

Accord du conseil à l'unanimité.

13- Mise en place du RIFSEEP (Régime Indemnitare tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel).

Marie-Claire LOYER (Directrice Générale des Services) rappelle aux élus que les adjoints techniques perçoivent l'IAT (Indemnité d'Administration et de Technicité) contrairement aux autres agents de la commune qui perçoivent le RIFSEEP (Régime Indemnitare de Fonction, Sujétion, Expertise et Engagement Professionnel) depuis le 1^{er} Janvier 2017. Le décret pour la filière technique du RIFSEEP, étant paru en juin 2017, il convient de le mettre en place.

Il est proposé au conseil municipal de :

- D'autoriser l'instauration d'une indemnité de fonction et d'une prime de résultat à compter du 1/04/2018.
- Valider les mêmes critères et les mêmes montants tels qu'ils ont été mis en place par délibération en décembre 2016.
- Instituer la part supplémentaire régie pour les régisseurs à compter du 1/01/2017.
- Autoriser le versement du CIA (part variable) en janvier et février à l'issue des entretiens annuels.

Accord du conseil à l'unanimité

14- Location de la maison d'habitation sise au 2 rue de Coueslan.

M. le Maire propose de fixer le loyer du logement créé dans l'ancien presbytère. Il s'agit d'un T4 d'environ 90 m² avec 3 chambres à l'étage avec salles d'eau et un garage indépendant.

Le prix du loyer est fixé à 495 € mensuel.

Accord du conseil à l'unanimité.

15- Avenant de transfert – Contrat de délégation de service public Nantaise des Eaux.

M. le Maire informe les élus que la Nantaise des Eaux Services a été rachetée par le Groupe SUEZ Eau France. Dans le cadre de la réorganisation interne. Il convient de transférer le contrat d'affermage du service assainissement collectif de la commune à cette nouvelle société jusqu'au 31/12/2023.

Accord du conseil à l'unanimité.

16- Révision des statuts du SDEM (Syndicat Départemental de l'Energie du Morbihan).

M. le Maire rappelle aux élus que la commune adhère au Syndicat de l'Energie du Morbihan. Par délibération du 14/12/2017, le SDEM a révisé ses statuts pour les points suivants :

- La mise à jour des listes de compétences et activités complémentaires et accessoires du syndicat (article 2.2 et 2.3 consultables en mairie).
- La possibilité offerte aux établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre d'adhérer au syndicat, tout en préservant la représentation des communes (article 1, 5.4 et 5.5).

Accord du conseil à l'unanimité.

17- Echange de terrain et création d'une clôture.

M. le Maire propose aux élus d'échanger la parcelle AE 142 de 151 m² de M. et Mme MALNOË près de l'ALSH (centre de loisirs) avec un terrain situé tout proche appartenant à la commune afin de réorganiser l'espace parking. Une clôture sera réalisée par la commune autour du nouveau terrain de M. et Mme MALNOË, un devis a été demandé à l'entreprise REDON Clôture pour un montant de 2714,71 € HT.

Il est aussi proposé aux conseillers municipaux l'achat de la parcelle AE 517 de M. GUIHARD Jean au prix de 17 € le m² soit un montant de 918 € pour 54 m².

D'autre part, M. le Maire attend une réponse de M. et Mme TENDRON à sa proposition par courrier, pour un échange d'une partie de leur parcelle (78 m²) AE 144, afin de réaliser un ensemble cohérent pour l'aménagement du parking de l'ALSH.

Accord du conseil à l'unanimité.

18- Recrutement d'un saisonnier en CDD pour le service des espaces verts.

Marie-Claire LOYER propose aux élus de prendre une délibération afin de pouvoir recruter une personne au service technique pour un CDD de 6 mois.

Accord du conseil à l'unanimité.

C- Informations diverses.

1- Proposition pour le changement de nom de l'ancien presbytère en « Résidence Jean Le Frère ».

M. le Maire propose de changer le nom de l'ancien presbytère en « Résidence Jean Le Frère ». Ce bâtiment a été donné à la commune en 1990 par l'abbé Jean Le Frère.

2- Organisation de la lutte contre les frelons asiatiques et les ragondins.

Patrick GERAUD informe les élus sur le piégeage des frelons asiatiques. Dans le Morbihan, 56 % des référents ont communiqué leur bilan et il y a eu 68 264 reines de capturées, 700 nids primaires et 2089 nids secondaires de détruits. Il rappelle que l'on peut dès maintenant commencer à piéger les reines jusqu'au 31 mai 2018.

D'autres part le piégeage des ragondins a commencé le 29 mars 2018 et va se poursuivre jusqu'au 3 mai 2018.

3- CAUE (Conseil d'Architecture, de l'Urbanisme et de l'Environnement) : exposition dans le hall de la mairie du 3 au 27 avril 2018.

M. le Maire informe les conseillers municipaux qu'une exposition du CAUE concernant les prix 2017 des maisons du Morbihan sera visible dans le hall de la mairie du 3 avril au 27 avril 2018.

4- Communauté de communes ARC SUD BRETAGNE : Inscriptions transports scolaires.

La communauté de communes ARC SUD BRETAGNE rappelle que les dossiers d'inscriptions qui ont été distribués, sont à déposer avant le 16 avril 2018 au siège de celle-ci Allée R. Le Duigou 56190 MUZILLAC. Ils permettent au service de connaître le nombre d'élèves, leur lieu de montée et de descente, d'adapter les circuits en tenant compte des horaires et des arrêts à desservir.

Contact : pour les établissements situés sur le territoire ARC SUD BRETAGNE : 02 94 41 46 26.

Courriel : transportscolairez@arcsudbretagne.fr

Pour les lycées de REDON, s'adresser au transport MAURY au 02 97 43 32 70.

Au-delà du 16 avril, des frais de gestion pourraient être facturés aux familles.

5- Ouverture de la déchetterie du LIN.

M. le Maire informe les utilisateurs de la déchetterie qu'elle sera ouverte les mercredis toute la journée à compter du 1^{er} avril 2018. Ce jour supplémentaire vient compléter les trois autres jours d'ouverture (les mardis, vendredis et samedis).

6- Travaux rue de La Fouée par l'opérateur Free.

M. le Maire informe que l'opérateur Free va réaliser une ligne souterraine pour la téléphonie mobile dans la rue de la Fouée jusqu'à l'antenne qui se situe derrière La Garenne. Ces travaux débiteront à compter du 15 avril 2018.

7- Journées citoyennes.

M. le Maire propose d'organiser deux demi-journées citoyennes pour le désherbage du cimetière. Nous comptons sur vous, avec votre matériel, les mardi 24 et mercredi 25 avril de 9h à 12h.

Le Centre de Loisirs va organiser avec les jeunes une 1/2 journée de collecte de déchets autour des terrains de sports et du lotissement des Layes, le vendredi 27 avril de 9h30 à 12h.

Une équipe de scout (8 à 12 ans) collecteront les déchets sur une partie du circuit de randonnées pédestres.

8- Association Claiomh Solais Harley-Davidson Club.

M. le Maire informe que l'association Claiomh Solais Harley-Davidson Club sera présente au Complexe Omnisports et sur le parcours de santé du 19 au 21 mai 2018.

Cette manifestation est privée mais l'accès au site et aux animations extérieures (jeux et exposition des motos) sera ouvert au public.

9 Inauguration du City Park

L'inauguration du City Park, situé sur le parking du terrain de football de la Noë, aura lieu le jeudi 26 avril 2018 à 18 heures. Des animations assurées par le Centre de Loisirs, auront lieu l'après-midi.

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL LE JEUDI 19 AVRIL 2018 A 20 HEURES 30

Communiqué de la CPAM (Caisse d'Assurance Maladie) du Morbihan.

Futurs parents : des réunions pour vous informer. Vous vous interrogez sur le suivi médical de votre grossesse, vous aimeriez recevoir des informations et des conseils sur l'hygiène de vie, la préparation à la naissance, les congés maternité et paternité ou les allocations familiales... ? La Caisse d'Assurance Maladie du Morbihan vous invite à une réunion «futurs parents», organisée avec la Caisse d'Allocations Familiales du Morbihan, la Mutuelle Générale de l'Education Nationale et le Réseau de Santé Périnatal56. Ces rencontres (environ 2 heures) sont animées par un conseiller de la Caisse d'Assurance Maladie, un travailleur social de la Caisse d'Allocations Familiales et une sage-femme du réseau Périnatal56, et abordent : Le congé maternité, paternité et d'accueil de l'enfant ; le suivi médical de la maman et la prévention santé ; le programme de retour à domicile ; les aides et conseils apportés par les services d'action sociale et la CAF ; le suivi médical de l'enfant ; vos relations avec les différents organismes.

Entrée libre. Consulter les lieux et dates des réunions sur ameli.fr/espace-assurés/votre-caisse/vous-informer.

L'Amicale Laïque « Arc En Ciel » organise un vide grenier le **dimanche 6 mai 2018 de 9 heures à 18 heures.**

Restauration sur place (bar, grillades, frites ...)

Renseignements et inscriptions au 02 56 50 62 63 ou 06 26 31 33 31, par mail stephanepoidevin2@gmail.com

FILERI – FILERA : organise le **samedi 19 mai 2018** un concert patrimoine à la Chapelle Sainte-Anne dans l'après-midi. Le nom des artistes qui interviendront vous sera communiqué dans notre prochain Saint-Dolay Info.

Vilaine en fête, la municipalité et l'O.M.S.C.L. (Office Municipal des Sports, de la Culture et des Loisirs)

accueilleront les voiliers et vieux gréements le **jeudi 10 mai 2018** au Pont de Cran. Une halte festive sera organisée par l'O.M.S.C.L., stands de rafraichissements, de sandwiches et autres vous feront patienter en attendant l'arrivée de la flottille et ses marins.

Le marché communal de SAINT-DOLAY du vendredi (16 h à 19 h) accueille un nouveau commerçant : La pâtisserie « Au bon goût du Portugal » vous propose de la volaille rôtie, du porc grillé et des légumes de saison en barquette. Il sera également présent le dimanche matin sur le parking de l'église.

L'Aparté Dolaysien (troupe de théâtre de SAINT-DOLAY) vous présentera « Mon père s'appelle Arlette », une pièce d'Alain Ravolet **les 7 et 14 avril à 21 h et le 15 avril à 15 h à la salle polyvalente.**

Pré-vente à la boulangerie « Le Moulin de mon Père », au bar tabac « l'Aelwezien » et au salon de Coiffure « Hair du Temps ». Adultes : 7 € - Enfants jusqu'à 12 ans : 4.50 €.

Infos et réservations au 06.64.46.54.23 – apartedolaysien@gmail.com.

Collectif PP propose un stage découverte « Cirque et Potager » avec repas pour enfants entre 4 et 12 ans **du 2 au 5 mai 2018** à la Grionnais. Tarif : 115 €. - Réservations par mail : collectifpepe@gmail.com, par téléphone : 06.41.32.49.57

Karaté : tournoi inter-clubs les 28 et 29 avril 2018.

Basket : tournoi des jeunes le 22 avril 2018

Vos prochains rendez-vous à la Médiathèque de Saint-Dolay

Samedi 14 avril à 10h30 : Bébés lectures

Des histoires lues aux tout petits (0/3 ans). Durée : 20 mn

Vendredi 20 avril à 18h15 : 6^{ème} Rendez-vous des lecteurs

Bienvenue à toutes celles et ceux qui ont envie de partager un coup de cœur pour une lecture, un film, une musique, un spectacle...

Les animations proposées à la médiathèque sont gratuites, mais en raison du nombre de places limité, nous vous conseillons de réserver par téléphone (02 99 90 29 29) ou email (mediatheque@saintdolay.fr)

Retrouvez plus d'informations sur la page Facebook de la médiathèque **@MediathequedeSaintDolay** ainsi que sur le site de la commune **www.saintdolay.fr**

Ouverture de la médiathèque : mercredi : 9h/12h et 13h30/18h | vendredi : 15h/18h | samedi : 9h/12h30